



PRADES LE LEZ

Plan Local d'Urbanisme

Mise en compatibilité du PLU avec DUP

5.1 - Plan de zonage de la commune

1/5 000ème

Procédure	Prescription	Année	Approbation
Modification aménage n°2 du PLU			23/04/2014
Modification aménage n°3 du PLU			10/05/2010
DUP / Mise en compatibilité du POS			
Avenir révision générale (POS/PLU)	16/10/2008		
Avenir révision générale (POS/PLU)	27/09/2001		
Avenir révision générale		15/12/2005, amendé par N° 7 du 28/05/2009	
Dernière modification			27/01/2010
Mise à jour (2009) et renouvellement			30/01/2010
Vote révision stratégique			30/05/2009
Mise à jour (PPRI)			23/05/2005
Nouve modification			30/09/2004
Mise à jour (PPRI)			29/01/2004
Dernière révision générale	06/11/1995		20/02/1995
Dernière modification			28/12/1993
Nouve modification			20/02/1991
Dernière révision partielle	05/09/1985		27/12/1990
Dernière modification	10/11/1980		10/27/1989
Nouve modification			06/05/1988
Dernière révision générale	03/11/1980		15/10/1982
Elaboration	07/10/1971		05/10/1977

Montpellier Méditerranée Métropole

URBANIS<sup>3</sup>

Agence de l'Urbanisme

35, rue de Prades Le Lez  
34290 Prades Le Lez  
Tél : 04 67 13 00 00  
Fax : 04 67 13 00 01

Montpellier Méditerranée Métropole

55, rue de Zéus  
34290 Prades Le Lez  
Tél : 04 67 13 00 00  
Fax : 04 67 13 00 01

Mairie

288, rue de Prades Le Lez  
34290 Prades Le Lez  
Tél : 04 67 13 00 00  
Fax : 04 67 13 00 01  
www.prades-le-lez.fr

Légende

- Limite de zone
- Emplacement réservé
- Réseau de voirie
- Espaces naturels classés
- Perimètre d'habitat de caractère (PCH)
- Perimètre d'habitat de caractère (PCH) - Zone de protection des sites (ZPS)
- Perimètre d'habitat de caractère (PCH) - Zone de protection des sites (ZPS) - Zone de protection des sites (ZPS)
- Perimètre d'habitat de caractère (PCH) - Zone de protection des sites (ZPS) - Zone de protection des sites (ZPS)

Liste des emplacements réservés

N°	Désignation	Commune
1	10017 Emplacement réservé pour un parking	Commune
2	10018 Emplacement réservé pour un parking	Commune
3	10019 Emplacement réservé pour un parking	Commune
4	10020 Emplacement réservé pour un parking	Commune
5	10021 Emplacement réservé pour un parking	Commune
6	10022 Emplacement réservé pour un parking	Commune
7	10023 Emplacement réservé pour un parking	Commune
8	10024 Emplacement réservé pour un parking	Commune
9	10025 Emplacement réservé pour un parking	Commune
10	10026 Emplacement réservé pour un parking	Commune
11	10027 Emplacement réservé pour un parking	Commune
12	10028 Emplacement réservé pour un parking	Commune
13	10029 Emplacement réservé pour un parking	Commune
14	10030 Emplacement réservé pour un parking	Commune
15	10031 Emplacement réservé pour un parking	Commune
16	10032 Emplacement réservé pour un parking	Commune
17	10033 Emplacement réservé pour un parking	Commune
18	10034 Emplacement réservé pour un parking	Commune
19	10035 Emplacement réservé pour un parking	Commune
20	10036 Emplacement réservé pour un parking	Commune
21	10037 Emplacement réservé pour un parking	Commune
22	10038 Emplacement réservé pour un parking	Commune
23	10039 Emplacement réservé pour un parking	Commune
24	10040 Emplacement réservé pour un parking	Commune
25	10041 Emplacement réservé pour un parking	Commune
26	10042 Emplacement réservé pour un parking	Commune
27	10043 Emplacement réservé pour un parking	Commune
28	10044 Emplacement réservé pour un parking	Commune
29	10045 Emplacement réservé pour un parking	Commune
30	10046 Emplacement réservé pour un parking	Commune
31	10047 Emplacement réservé pour un parking	Commune
32	10048 Emplacement réservé pour un parking	Commune
33	10049 Emplacement réservé pour un parking	Commune
34	10050 Emplacement réservé pour un parking	Commune
35	10051 Emplacement réservé pour un parking	Commune
36	10052 Emplacement réservé pour un parking	Commune

